



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/DIR/AFR/DM/115

Genève, le 23 décembre 2025

Aux Administrations des pays membres de l'UIT,  
aux Régulateurs TIC et aux Associations  
régionales des régulateurs de l'Afrique  
subsaharienne

(Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun  
Cap-Vert, Tchad, Comores, Congo (Rép. du)  
Côte d'Ivoire, République démocratique du  
Congo, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau  
Mali, Mauritanie, Niger, République  
centrafricaine, Rwanda, São Tomé et Príncipe,  
Sénégal, Seychelles et Togo)

**Objet: Formation sur la réglementation des satellites pour les pays francophones d'Afrique  
subsaharienne, Dakar, Sénégal, 9-12 février 2026**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre organisation à participer à la formation sur **la réglementation des satellites pour les pays francophones d'Afrique subsaharienne**, organisé par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la Banque mondiale, en collaboration avec Smart Africa et l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) du Sénégal. Cette formation en présentiel se tiendra à **Dakar, Sénégal, du 9 au 12 février 2026**.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de mieux connaître et comprendre les principes fondamentaux de la réglementation des satellites, en particulier les communications par Satellite en orbite terrestre basse, LEO (pour le large bande et l'Internet des objets). Le cours portera sur le cadre juridique et réglementaire international qui régit l'utilisation et la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites associées, sur les processus réglementaires propres à l'UIT, sur les cadres nationaux et régionaux d'octroi de licences et d'attribution des fréquences, sur les rôles et responsabilités des différents organismes et sur l'importance du contrôle des émissions, l'application de la loi, l'accès au marché et offres de services. Les participants se familiariseront avec les aspects technologiques et économiques, ainsi que les exigences en matière de sécurité, d'atténuation des risques et de résilience, ainsi qu'avec les approches de la Banque mondiale en matière d'achat de la connectivité large bande.

Cette formation en français s'adresse aux décideurs et fonctionnaires des autorités de régulation du secteur des TIC ainsi qu'aux associations régionales des régulateurs. La participation à cette formation est limitée à un maximum de 35 participants avec un maximum de 2 places par pays. La sélection pour la formation se fera sur la base des critères d'entrée, qui comprennent la description des possibilités, des défis et des domaines

de travail prioritaires dans le pays en ce qui concerne la réglementation des satellites et sa mise en œuvre. Des informations détaillées sur cette formation sont disponibles dans le descriptif du cours qui peut être téléchargé depuis le portail de l'Académie de l'UIT à l'adresse suivante : <https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/formation-sur-la-reglementation-des-satellites-pour-les-pays-africains-francophones>.

L'inscription doit être effectuée en ligne sur le portail de l'Académie de l'UIT à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15 janvier 2026. Les participants sélectionnés recevront une confirmation et de plus amples informations sur les questions logistiques avant le 18 janvier 2026. Les participants doivent prendre en charge leurs frais d'hébergement et de voyage.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur le cours, n'hésitez pas à contacter mon équipe à l'adresse suivante: [itu-dakar@itu.int](mailto:itu-dakar@itu.int).

Je compte sur votre participation active à cette formation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Cosmas Luckyson Zavazava

Directeur

## Annexe 1

	 GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE		
---	--	--	---

**Programme provisoire de la formation sur la réglementation des satellites pour les pays d'Afrique sub-saharienne, 9-12 février 2026, Dakar, Sénégal**

<b>Premier jour (Lundi 9 février)</b>	
<i>Sessions</i>	<i>Objectifs</i>
Ouverture de la formation	
Session 1 : Les communications par satellite dans les politiques nationales en matière de large bande	Cette session permettra aux participants de se familiariser avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rôle de la connectivité par satellite dans les politiques nationales relatives au large bande.</li> <li>- Comment la connectivité par satellite peut combler les écarts de couverture et d'utilisation dans les zones rurales, en particulier en Afrique, où des millions de personnes ne sont toujours pas couvertes par le large bande mobile.</li> <li>– Fondements et justifications économiques à l'appui de l'adoption du satellite pour la connectivité et la réduction de la fracture numérique.</li> </ul>
Session 2 : Qualifier l'opportunité	Cette session permettra aux participants de se familiariser avec les principales technologies satellitaires (GEO, MEO, LEO) et applications en Afrique, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passerelles communautaires</li> <li>– WiFi communautaire pour les zones rurales et isolées</li> <li>– Raccordement par satellite pour les stations de base mobiles</li> <li>– Services de distribution directe au dispositif (D2D)</li> <li>– Services et applications dans l'IoT</li> </ul>
Séance 3 : Présentations des expériences nationales (programmes satellites)	Présentations des expériences nationales, mettant en évidence les approches politiques, les modèles de mise en œuvre, les résultats et les enseignements tirés pertinents.
Session 3 (Partie 2) – Présentations de expériences nationales (programmes de satellites)	Suite des présentations des expériences nationales, mettant en évidence les approches politiques, les modèles de mise en œuvre, les résultats et les enseignements tirés pertinents.
<b>Deuxième jour (mardi 10 février)</b>	
Session 4 – Introduction à la réglementation des télécommunications par satellite –	Cette session permettra aux participants de se familiariser avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Rôle de l'UIT Règlement du spectre, traités de l'UIT</li> </ul>

Aperçu des ressources spectre/orbite et cadre réglementaire international de l'UIT	– Architecture des systèmes à satellites et intégration avec les systèmes de Terre : répéteurs, antennes, stations au sol, équipements d'utilisateur, systèmes de contrôle, y compris les récents systèmes de communication par satellite LEO.
Séance 5 : <ul style="list-style-type: none"> <li>-Processus réglementaire applicable aux réseaux LEO soumis à la coordination</li> <li>– Procédure réglementaire applicable aux réseaux LEO non soumis à la coordination</li> <li>– Logiciels et bases de données du BR</li> <li>- Recouvrement de coûts liés aux fiches de notification des satellites</li> </ul>	Les participants examineront le rôle du Règlement des radiocommunications de l'UIT, l'attribution des fréquences, la coordination et la limitation des brouillages pour les réseaux LEO. Définir les principes, les normes internationales et les questions de réglementation concernant les procédures nationales et internationales d'attribution et de coordination des fréquences, la gestion des brouillages radioélectriques, la notification des stations (services de Terre et services spatiaux).
Séance 6 : Exercices de groupe  Saisir les renseignements complets à soumettre à l'UIT pour un satellite LEO en vue de son inscription dans le Fichier de référence international des fréquences)	Application des principes fondamentaux de la réglementation des orbites/spectre. Cet exercice aidera les participants à comprendre les renseignements obligatoires à fournir au BR pour inscrire leurs satellites dans le Fichier de référence. Cela leur permettra également de se familiariser avec le logiciel du BR utilisé pour soumettre les demandes API, de coordination et de notification au titre des Articles 9 et 11 du Règlement des radiocommunications.
Exposé des pays (expériences des pays en matière de réglementation des satellites internationaux et de gestion des attributions de spectre et d'orbites)	Au cours de cette session, les participants partageront des expériences nationales en matière de participation aux processus internationaux de réglementation des satellites et de gestion de la mise en œuvre nationale des ressources spectrales et orbitales, en mettant en évidence les approches pratiques, les défis et les enseignements pour les pays à revenu faible et intermédiaire.
<b>Troisième jour (mercredi 11 février)</b>	
Session 8 : LEO - Approches réglementaires nationales en matière d'octroi de licences	Les participants examineront les différentes approches réglementaires, en commençant par : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Examen des réglementations, mandats et responsabilités des régulateurs, mécanismes de consultation, consultation public-privé, approches réglementaires souples (bacs à sable).</li> <li>– Comparaison des types de licences et les conditions d'accès au marché, les droits d'atterrissement, les stations terriennes, les licences de services, les passerelles, les licences d'utilisation du spectre et les ressources orbitales, les licences de services et les terminaux clients.</li> <li>– Redevances de licence, conditions de propriété, obligations sociales (contribution au financement du service universel).</li> </ul>
Session 9 : Garantir la sécurité, la confidentialité et la souveraineté	Les participants examineront l'interception licite, les cybermenaces et l'atténuation des risques, la sécurité des passerelles et des liaisons de transmission par satellite.

Séance 10 : Exercice de groupe sur l'octroi de licences pour les satellites LEO	Les participants appliqueront les principes examinés lors des sessions précédentes.
Session 11 – Communications d'urgence (systèmes d'alerte avancée)	Les participants examineront le rôle des satellites dans la gestion des risques de catastrophe (atténuation, préparation, intervention et rétablissement) et identifieront les mesures réglementaires à mettre en place pour garantir une intervention en temps réel.
Session 12 – Présentations de cas réels et discussions	Etudes de cas présentés pour lancer une discussion fondée sur des cas concrets concernant la réglementation nationale du spectre, l'octroi de licences, la coordination et la réduction des brouillages.  Cela servira de débriefing pour le jour 2.
<b>Jour 4 (Jeudi 12 février)</b>	
Session 13 : Appels d'offres, accords de niveau de service et contrats	Les participants se pencheront en profondeur sur la manière de structurer et de préparer les documents d'appel d'offres, y compris les demandes de propositions (RFP) ; les participants identifieront les principaux éléments de l'appel d'offres et les échéances de la passation de marchés – de la structuration initiale de l'appel d'offres et de la sélection du site à la préparation du contrat, à l'appel d'offres et à l'attribution des contrats, jusqu'aux tests de recette et au protocole de vérification – ainsi que les principales considérations et exigences à inclure dans les accords de niveau de service (SLA) et les contrats finaux
Session 14 – Présentations de pays (appels d'offres, accords de niveau de service et contrats)	Les participants partageront des expériences pratiques et des enseignements tirés de la conception, de l'acquisition et de l'administration des appels d'offres de satellites, des accords SLA et des contrats.
Session 15 – Accessibilité financière des services par satellite pour les populations à faible revenu	Les participants partageront leurs expériences et examineront comment les gouvernements et leurs partenaires de développement peuvent améliorer l'accessibilité financière des services par satellite pour les populations à faible revenu – bons ruraux et appels d'offres concurrentiels à moindre subvention pour l'industrie au financement direct des coûts de déploiement des programmes WiFi ruraux et des passerelles communautaires – en collaboration avec les partenaires de développement et la communauté des donateurs
Synthèse et cérémonie de clôture	